L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 19 AVRIL 1881. 54me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. MARDI, 19 AVRIL 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Un terrain sis dans le 6e District dans le carré borné par les rues Joséphine, Baronne, Brainard et St André. Aussi, un autre lot de terre dans le 3e District borné par les rues Moralès, Urquhart, St Antoine et Bagatelle.

LES HOODLUMS.

Il existe à la Nouvelle-Orléans, à la fin du XIXe siècle, une société de malfaiteurs ayant son organisation et ses chefs. Elle est fondée sur une mutuelle protection. Elle exerce sa coupable industrie ouvertement, bravant les autorités et la police. Ses méfaits sont nombreux ; la chronique des journaux est remplie du récit de ses attentats toujours renouvelés et contre la propriété et contre les personnes. Elle a des adeptes un peu partout, même, dit-on, parmi les gardiens réguliers de la paix publique. Oiseaux de nuit, les membres de cette association travaillent à la lueur du gaz ou à celle de la lune, cependant ils poussent quelquefois l'audace jusqu'à la produire en plein jour. L'amour du gain n'est pas toujours le mobile auquel ils cèdent. Féroces par nature, plus encore que des out laws, ils attaquent la nuit des personnes attardées dans l'unique but de donner satisfaction à leurs instincts sanguinaires. Courant par bandes nombreuses les rues de la ville, c'est aux heures où tout repose qu'ils exercent leur coupable industrie. Les malheureux cabaretiers des quartiers isolés sont surtout victimes de la bande toujours altérée. Forçant les portes des endroits publics, fort avant dans la nuit, s'imposant par la menace, ils obligent les propriétaires à leur servir à boire, puis, en guise de paiement, ils les rouent de coups ou brisent tout ce qui se trouve dans l'établissement.

Le jour, ils hantent les mauvais lieux. Quelques-uns plus favorisés que les autres, bien mis et le gilet orné de nombreuses breloques, étalent leur bonne mine aux coin de nos rues les plus passagères. La police les connaît, mais elle est impuissante, si ce n'est quand elle les prend en flagrant délit.

Si quelque fois il arrive que des adeptes se laissent pincer par la police, l'association entière vient à leur secours. Elle procure les cautionnements pour la mise en liberté, et des avocats pour la défense.

Ce soutien moral et pécuniaire qu'ils sont certains de trouver dans leur association, leur assure une impunité qui les rends plus entreprenants encore. Il est dangereux de parcourir la nuit les rues de la ville. Quiconque a le malheur de rencontrer la bande est horriblement battu ou volé, et quelquefois l'un et l'autre. La loi interdit le port d'armes cachées, revolver et poignard. Les honnêtes gens obéissent à la loi ; ils se livrent ainsi sans défense aux entreprises des hoodlums, qui, eux, sont armés de pied en cap.

Nos municipaux s'occupent beaucoup, depuis quelque temps, des moyens d'assainir la ville au point de vue matériel, d'en faire disparaître les immondices et de construire des égoûts. Ne serait-il pas utile de mener sur la même ligne l'épuration morale et de délivrer notre ville de cette bande de parasites dangereux qu'on appelle hoodlum, bien plus dangereux pour le citoyen attardé que l'absence d'un reverbère ou le bris d'un pont.

Ici, l'air ambiant est contaminé par la présence simultanée d'une immondice matérielle et d'une immondice morale. Pour avoir raison de la première, il faut beaucoup d'argent, et la ville est pauvre. Que faut-il pour avoir raison de l'autre ? Un peu d'énergie—il n'en manque pas ici, mais encore faut-il savoir la diriger—et un peu de bonne volonté de la part de la police. Que nos administrateurs municipaux n'oublient point qu'ils ont la double garde de nos intérêts matériels et moraux.

Bureau National de Commerce.

Dans sa dernière session de décembre 1880, le Bureau National de Commerce s'est livré à des discussions fort intéressantes. On peut dire que cette réunion, qui est la onzième réunion du Bureau depuis son organisation, a été la plus importante de toutes celles qui ont eu lieu jusqu'à présent à Washington. Les assistants étaient nombreux et les membres du Bureau se sont rigoureusement bornés à prendre en considération les matières qui répondent aux plus pressants besoins du pays. Les résultats de ces discussions, qui ont été incorporées dans des résolutions votées par la majorité du Bureau, ont été communiquées aux corps constituants dans de courts résumés. Les rapports du Conseil Exécutif et des comités sur le commerce réciproque avec le Canada, sur le télégraphe postal et sur la falsification des vivres, ont été imprimés séparément, et répandus au loin. Nous nous occuperons nous-mêmes de maintes questions qui ont été examinées dans cette session du Bureau national de Commerce, et qui ont reçu plus ou moins l'attention du dernier Congrès.

—John Clegg, avocat de la paroisse Lafayette, a été nommé, hier, par le gouverneur, juge de district du 25me district judiciaire, en remplacement de l'Hon. E. E. Mouton, décédé. M. Clegg occupe une haute position dans le barreau ; il a été recommandé par le barreau de la paroisse Lafayette. En 1877 il a été élu sécrétaire du Sénat et il occupe cette place actuellement.

The Atlantic Monthly.—Cette revue mensuelle dont nous devons la communication à notre honorable représentant au Congrès, le général R. L. Gibson, abonde en excellents articles. Nous en mentionnerons quelques uns par leurs titres : "Story of a great monopoly"; "The Seven Days"; "New-York Theatres"; "The Genesis of Genius"; "The Wives of Poets"; "The End of the War"; "The Eleventh Hour"; "War Ships and Navies"; "Tennyson Poetry"; "Challoner's History of Music"; The Contributors' Club".

The North American Review—Le numéro de mars 1881 de cette revue contient les articles suivants ; "Centralisation dans le Gouvernement Fédéral ;" "The Old Version and the New"; "The Needs of the Supreme Court"; "Utah and its People", "Shall American build Ships?" "The Life Saving Service ;" "The Ruins of Central America"; "What morality have we left."

H. Billard, (ancienne librairie Hébert) coin Chartres et Bienville, annonce qu'il a reçu les numéros de *l'Illustration* et du *Monde Illustré* du 2 avril.

Quoi de plus élégant qu'un soulier chaussant parfaitement, et combien sont admirés, sous ce rapport, les articles qui sortent de l'E. R.

Chas. C. Wrench, de Adrien, Mich., dit : A ma complète surprise, j'ai pu dormir tranquillement la première nuit que j'ai porté un "Only Lung Pad." Je souffrais de l'asthme depuis des années.

Le Taux de 46 3|8.

Les explications données par le Syndicat sur l'achat de bons à prime au prix de 46 3|8, pour le compte de la ville, ne paraissent pas avoir satisfait tout le monde. On se demande tout d'abord pourquoi on voulait soustraire la somme provenant de la vente du droit de passage aux créanciers à jugement. Ils avaient, tout autant de droit que qui que ce soit à profiter de cette aubaine, et même ils y avaient plus de droit, puisque non seulement les tribunaux avaient reconnu leurs créances, mais encore avaient lancé des ordres pour qu'elles fussent payées.

On dit que la loi de 1876 a été renversée par les cours, et que ces mêmes cours ont renversé les décrets de la convention. On sait encore que la loi de finance de 1880 a reconnu que les intérêts des bons consolidés, qui sont dûs depuis cinq ans, devaient être payés simultanément avec l'intérêt et les primes des bons de 1876. Alors pourquoi le syndicat a-t-il fait une préférence ? La ville est en banqueroute très certainement, et toutes les sommes dont les autorités de ville et le syndicat peuvent disposer en dehors des dépenses courantes de l'administration, appartiennent à tous les créanciers dont les droits ont été déclarés valides. En pareil cas, il ne doit pas y avoir de créanciers préférés.

Il suit de là qu'il y a eu deux mauvaises opérations, l'une à la suite de l'autre. On a été très pressé d'employer les $280,000 pour empêcher la saisie qu'aurait pu faire les créanciers à jugement et pour favoriser les bons à prime, et par suite de cette hâte qui n'a rien de légal, on a acheté des bons à prime à tout prix, ce qui cause une perte sérieuse à la ville. On ne saurait approuver des opérations pareilles, et nous croyons que, si les créanciers à jugement le voulaient bien, ils pourraient obtenir des cours une décision qui ordonnât aux autorités de ville et au syndicat solidairement la reproduction des $280,000 afin qu'il en fût fait un autre emploi.

Si les $630,000 provenant du renouvellement de la charte de la compagnie des chemins de fer de ville, et si les $300,000 provenant de la dernière vente du droit de passage à une autre compagnie, en tout $930,000, eussent été réservés pour payer les créanciers à jugement, les contribuables n'auraient pas la triste perspective d'être obligés de payer l'année prochaine une taxe de 40, de 50 et même de 60 mills ou de 6 0|0 sur un assessment qu'on s'obstine à ne pas baisser d'un cent, quand même aucune valeur foncière ne s'est relevée.

40 douzaines bottes blanches, à l'Etoile Rouge.

Discussion au Sénat.—Nous avons reçu un exemplaire du discours prononcé le 1er avril dernier, au Sénat des Etats-Unis par l'hon. L. Q. C. Lamar qui y représente si brillamment l'Etat du Mississipi. C'est le plus remarquable discours qui ait été prononcé sur les résolutions soumises par M. Dawes relativement à l'élection des officiers du Sénat.

EUROPE.

Nous avons reçu nos journaux d'Europe jusqu'au 3 avril. Nous n'y trouvons guère que le développement des nouvelles que le télégraphe nous transmet journellement.

Les monarques, effayés des attentats dirigés contre eux, songent à établir une ligue pour la protection commune. La Russie et l'Allemagne sont à la tête de ce mouvement. L'Autriche et la Belgique ont déjà conclu un traité d'extradition par lequel les attentats contre les souverains ne sont pas placés au rang des crimes politiques. Leurs auteurs seront donc soumis à l'extradition.

Les points noirs disparaissent du ciel naguère si orageux du vieux monde. Le gouvernement grec accepte les offres de la Turquie, et l'affaire de Tunis n'est qu'un épisode sans importance.

Cette situation se prolongera-t-elle ? Quelque incident nouveau provoqué par un diplomate avide de bruit, ne viendra-t-il pas replonger l'Europe dans de nouvelles complications et ouvrir le champ des aventures guerrières ? C'est le secret de l'avenir. Peut-être même les meneurs de la politique européenne ne s'arrêtent-ils que parce qu'ils sont actuellement aux prises avec des difficultés intérieures d'une gravité sans cesse croissante.

Les nihilistes assassins de l'empereur Alexandre II ont été exécutés, malgré les menaces de mort contre Alexandre III, si Sophie Pieoffsky était pendue. Le nouveau Czar se sent-il assez rassuré au milieu de ses cosaques, et ne redoute-t-il pas l'exécution d'une menace faite contre sa vie ?

Les journaux français de toutes les nuances sont absorbés par la discussion du projet du scrutin de liste. Quoique les Chambres aient pris vacance et qu'elles se soient ajournées au 12 mai, la discussion n'a pas perdu de sa vivacité. M. Gambetta, dont le nom se retrouve dans chaque paragraphe des journaux apparténistes ou de l'opposition, est la tête de ture sur laquelle intransigeants et opposants essaient la vigueur de leur poignet. Ils poursuivent leur thème favori. Ils dénoncent à l'Europe inquiète Gambetta comme le représentant le plus dévoué des idées de revanche.

Cette polémique d'où le patriotisme semble exclu, inspire à un journal de Paris les réflexions suivantes ;

Le sculpteur Puget disait ; Le marbre tremble devant moi. M. Gambetta pourrait appliquer cette phrase célèbre aux autres partis coalisés contre lui pour l'assouvissement de leurs rancunes. Oui, telle est leur délirante colère, qu'ils ont l'impudence de dénoncer à l'étranger inquiet M. Gambetta comme voulant précipiter la France dans les représailles.

Leurs coryphées ont trouvé des émules au delà du Rhin. Quel ne sera pas leur embarras quand les élections prochaines auront affirmé le puissant crédit que la nation entend accorder au président de la Chambre des Députés ! S'en iront-ils alors chantant à tue-tête que la France veut la guerre, elle aussi, parce-qu'elle aura assuré une majorité écrasante à la politique et aux amis de M. Gambetta ? Que faudrait-il faire des calomniateurs de la pensée de M. Gambetta et de la volonté de la France si l'étranger, les prenant au mot, se jetait sur nos frontières ? Il n'y aurait pas de supplice assez prompt pour leur faire expier ce crime de lèse-patrie."

Ce qui semble donner quelque apparence de vérité aux dénonciations de la presse de l'opposition, c'est que M. Gambetta a cru devoir, en différentes circonstances, relever le moral de la nation par quelques paroles enflammées, et qu'il s'est avant tout préoccupé du relèvement de la puissance militaire de la France. On attend avec impatience le discours qu'il doit prononcer à Cahors, discours qui sera l'exposition de la politique qui doit présider aux prochaines élections.

Le printemps, favorable aux démonstrations militaires, s'annonce pacifique La paix paraît assurée pour longtemps.

BOTTES BLANCHES pour communion, à l'Etoile Rouge.

Encore une abolition municipale.

La *Pensacola Gazette*, du 15 courant, rapporte que, la veille, il y avait eu un meeting dans le but d'éteindre l'existence municipale de Pensacole, et d'en faire purement et simplement une partie intégrante du comté d'Escambia. Une résolution a été unanimement adoptée pour empêcher l'organisation de la ville et pour inviter le gouverneur à mettre de côté la nomination des officiers de ville, à l'occasion desquels une assemblée de notables lui avaient, il y a quelques jours, présenté une liste de candidats. Ainsi la réforme marche à grands pas dans cette ville de la Floride. On en est venu à se méfier même d'une nomination spontanée des contribuables de la ville, et l'on a pensé que pour échapper à une mauvaise administration municipale, le plus sûr moyen était de supprimer la municipalité. Voilà des matériaux qu'il faut ramasser pour notre prochaine session législative. Les notables de la Nlle Orléans auront peut-être aussi leur tour.

Sarah Bernhardt.

M. Abbey, sous la direction de qui Mlle Sarah Bernardt a donné de si nombreuses représentations aux Etats-Unis et au Canada, donne aux journaux du Nord l'information suivante. L'actrice complétera son engagement de 150 soirées, à Philadelphie, samedi prochain. Les représentations ont rapporté un ensemble de 430 à 449 mille dollars. Pour sa part Sarah a reçu $200,000. C'est l'engagement le plus profitable qui ait eu lieu aux Etats-Unis. Il restera à M. Abbey, tous frais payés, une somme nette de $75,000. Le directeur fait le plus grand éloge de Sarah Berndardt, qui a déployé le plus grand zèle pour le succès de l'entreprise.

Pour des souliers de communion, allez à l'ETOILE ROUGE.

LOUISIANE.

(*Observateur de St-Martinville.*)

Samedi dernier on a trouvé dans une masure abandonnée, à Broussardville, les restes presque déséchés d'un enfant blanc naissant. Le crâne était écrasé et les linges qui enveloppaient le cadavre étaient ensanglantés. Un crime affreux avait été commis. L'émoi a été profond dans le voisinage, et l'on fait des recherches actives pour découvrir la mère dénaturée et ses complices non moins coupables.

ASSEMBLÉE.—Jeudi prochain à 3 heures p. m., il y aura une assemblée au Duchamp Hall, convoquée dans le but d'adopter les mesures nécessaires pour hâter la construction du chemin de fer qui doit relier St Martinville à la ligne principale de Morgan. Nous espérons qu'on se fera un devoir de s'y rendre. Cette branche de chemin qui aurait son terminus à St Martinville, donnerait un élan extraordinaire à notre commerce, et rendrait à notre village cette prospérité qui en faisait l'endroit le plus charmant et le plus agréable des Attakapas.

Jeudi matin, le froid a été piquant et nous avons eu une assez forte gelée blanche. Cela décide du sort du jeune coton et du jeune maïs, et nos planteurs peuvent se résigner et commencer de nouveau à ensemencer leurs terres. La veille au matin nous avions eu une quasi-tempête avec tonnerre et pluie torrentielle. Décidément tout semble conspirer contre nos planteurs, et la perspective n'est pas encourageante et belle.

(*Le Journal d'Ibéria.*)

Depuis notre rapport sur les récoltes, nous avons eu les renseignements suivants : Mercredi dernier nous avons eu une pluie d'or, jeudi le temps s'est remis au beau, les habitants en profitent, satisfaits de l'averse de la veille : la semence qui était en terre a pris une apparence magnifique.

Le plant de cannes ne fait que paraître, quant aux chicots, l'apparence n'est pas encourageante, les rigueurs de l'hiver dernier ont détruit les souches.

(*Courrier des Opelousas.*)

Les travaux sur le moulin pour la manufacture d'huile de graine de coton avancent rapidement. Le réservoir est creusé et pourra contenir 238,000 gallons d'eau. Les fondations pour la bâtisse principale, qui sera très vaste, sont posées, et la charpente est presque toute montée. Outre la manufacture d'huile de graine de coton, on se propose d'ériger dans la même bâtisse des machines pour le nettoyage du riz et pour la manufacture de savon.

Le pont tournant du chemin de fer sur le bayou Courtableau ayant été achevé, le capitaine Bradshaw a commencé samedi dernier à poser les rails au-delà de Washington, vers Alexandrie. La construction du dépôt à Washington est à peine commencée, mais les trains pour frêt et passagers commenceront aujourd'hui à faire des voyages journaliers jusque-là.

[*Sentinelle de Thibodeaux.*]

RECOLTE. — Notre correspondant de l'habitation Reitabes nous informe qu'ayant marqué un pied de plant de cannes le premier de ce mois, il a remarqué qu'il poussait d'un pouce par vingt-quatre heures dans la terre sablonneuse, tandis que dans la terre noire la croissance est plus rapide. Le maïs lève bien, quoique la terre soit bien sèche. Dans tous les cas, on ne doit pas espérer la pluie pour travailler, si on veut que tout vienne à point. Ce qu'il nous faut actuellement c'est une température chaude, car les quelques journées d'été que nous avons eues ont fait apparaître les bourgeons des souches et on peut actuellement en compter le nombre dans chaque rang, on en compte de soixante-cinq à soixante-quinze par rang de deux arpents et demi.

Les pommes de terre sont magnifiques au brûlé Martin, et s'il n'arrive pas d'accident, cette récolte sera abondante.

(*Du Louisianais.*)

PAROISSE ST. JACQUES.—Après six jours de printemps, l'hiver nous a fait de nouveau une petite visite. Pendant six jours le soleil s'est montré radieux dans un ciel d'un bleu d'indigo ; puis sont venues des giboulées et presqu'un ouragan. Une colonne d'air a passé sur la Vacherie, en St. Jacques, déracinant de grands arbres et renversant toutes les barrières, même celles qui ont été élevées par M. Félix Falgoust aux deux extrémités de la fameuse Manche, qui a donné lieu à tant d'injonctions depuis un mois.

Divers échos qui nous parviennent de différentes parties de la paroisse donnent lieu de croire qu'on avait tout d'abord exagéré le mal par rapport à la récolte de cannes.

Le plant n'est pas si mauvais qu'on l'avait cru. La végétation n'a pas commencé encore, à cause des froids tardifs, mais le germe de la canne mise dans la terre est généralement sain et les souches mêmes ne sont pas tellement gâtées qu'on avait bien voulu le dire.

En somme, la récolte est avariée ceci est certain ; il n'y aura pas abondance, mais il n'y aura pas non plus perte complète, comme quelques alarmistes le donnaient à entendre.

100 douzaines pantoufles en tous genres, cette semaine, à l'Etoile Rouge.

—Le lancement à Brest du vaisseau cuirassé d'escadre le *Terrible* s'est accompli dans les meilleures conditions. L'administration maritime avait fait dresser une tribune décorée avec le goût qui caractérise les marins, dans laquelle toutes les autorités civiles et militaires avaient pris place. On y remarquait M. le vice-amiral Bonie, préfet maritime, qui en faisait les honneurs avec son affabilité et sa bonne grâce habituelles ; le préfet du Finistère ; le major général de la flotte et Mme Halna du Fretay ; M. l'amiral et Mme Fleuriot de Langle ; le général commandant la subdivision ; les officiers supérieurs des forces de terre et de mer ; les divers chefs de service, etc.

Au moment où la lourde masse s'est ébranlée, la musique des équipages de la flotte, placée à côté de la tribune officielle, a attaqué la *Marseillaise*, et c'est au son de l'hymne national que le *Terrible* a pris possession de son nouvel élément.

M. l'amiral Bonie et M. le préfet du Finistère ont chaleureusement complimenté le directeur et MM. les ingénieurs des constructions sur la réussite parfaite du lancement.

ESCARPIN VERNIS grande vogue pour les communions. Cet article ne se vend qu'à l'Etoile Rouge.

Cassagnac et Mitchell.

La grande querelle entre MM. Robert Mitchell et Paul de Cassagnac n'est pas près de finir. Ce dernier vient de répondre à son ancien coreligionnaire politique et pour ce faire, il parcourt toute la gamme de l'éreintement. L'espace nous manque pour suivre le directeur du *Pays* dans ses variations. Nous sommes obligés de nous borner à noter les principaux effets qu'il tire de son instrument.

"Vous dites, s'écrie-t-il, que ma main ne sait plus ou ne veut plus tenir une épée.

"Ce n'est pas exact.

"Elle en saurait toujours assez pour vous, qui ne savez même pas par quel bout ça se tient et qu'un enfant de six ans boutonnerait tant qu'il voudrait....

"Vous êtes que vous ne pouvez pas me souffleter, parce que ce n'est ni dans vos goûts, ni dans vos habitudes.

"Là, encore, vous blaguez.

"Ce n'est pas surtout dans vos forces physiques, essoufflé, époumonné, déplumé que vous êtes déjà, et présentant la résistance qu'une baudruche ordinaire peut offrir.

"Si vous vous étiez risqué à cette aventure, vous étiez mathématiquement certain de vous faire dégonfler (sic.)

"Vous rappelez l'exemple de Lullier.

"Vous avez tort.

"Car ce n'est pas pour les mêmes raisons que je refusai de me battre avec lui.

"Je refusai, parce qu'il avait été chassé de la marine pour pédérastie.

"Peut-être que cela ne vous eût pas rebuté.... et vous eût attiré ; mais, moi, non !

"Vous dites que je ne me bats qu'avec des adversaires peu dangereux, que je trie sur le volet ceux de qui je n'ai rien à craindre.

"Et pourtant, monsieur, ce qui est la preuve du contraire, je refuse de me battre avec vous.

"Vous êtes, vous le savez bien, hors d'état de tenir une épée.

"Vous êtes poussif. Quand vous vous êtes battu avec Allain-Targé, il vous a piqué au bras, et votre tempérament est si peu sain que vous avez failli vous vider tout entier par cette petite ouverture."

Après s'être ainsi délecté dans l'injure physique, après avoir ainsi attaqué M. Mitchell dans sa santé, M. de Cassagnac change tout à coup de ton, pour prendre celui de la pitié cordiale. Nous relevons des contradictions comme celle-ci :

"Non pas que vous soyez lâche. Je ne vous insulterai pas, moi, en dehors de votre apostasie politique ; je vous respecterai. J'ai été côte à côte avec vous, pendant la guerre, et je sais que vous n'avez pas boudé devant les obus......

"Où est le document du 28 septembre ?

"Montrez-le donc.

"Vous qui osez parler de procès, établissez les relations de MM. de Cassagnac avec les fonds secrets !......

"Vous qui avez ce document entre les mains, donnez-le donc !

"Oh, alors, vous montrerez quel misérable vous êtes !"

La dernière partie est d'un pathétique comique. C'est plus qu'une profession d'estime, c'est une déclaration d'amour :

"Oh ! je comprends, soupire-t-il, que vous ayez eu envie de vous battre avec moi, et je vous jure que j'ai failli accepter et vous rendre ce dernier service d'ami que les désespérés de Rome demandaient à un esclave, afin de se précipiter sur la pointe qui leur est tendue !

"Comme vous vous fussiez jeté sur l'épée, avec une sorte de volupté farouche, pauvre être troublé qui cherche à s'étourdir, et qu'une large et saignante blessure eût soulagé !

"Cela vous eût fait du bien ; je le sais, je le sens au cœur et à l'âme.

"Et, au fond, je vous remercie, pour ce premier élan d'expiation instinctive, d'avoir pensé un instant au vieux camarade, au frère d'armes....

"Mais je ne le pouvais pas. Je ne le devais pas....

"Et si au point de vue politique, mon devoir intraitable est de vous barrer la route, je ne vous cacherai pas que cela m'est douloureux, car je vous connais, et il faut que vous ayez bien souffert, oui, bien souffert, pour oser attaquer mon père mort, vous qui aimiez tant le vôtre, et pour violer presque la sainteté de ma maison de famille, vous qui êtes l'époux heureux que vous êtes, et qui apprêtes votre cœur meurtri par la politique, aux doux remèdes que je connais, moi, et que vous allez connaître assez, aux bégayements du premier enfant !"

Tout cela est bien touchant, moins, peut-être encore, que le passage suivant, où M. de Cassagnac s'explique sur l'origine de sa fortune actuelle ;

"Vous dites que j'ai pris la peine de m'en aller en province capter de riches héritages.

"Pourtant, vous connaissez Marseille, monsieur ; vous y allez souvent, plus souvent que moi, et cette bonne fortune, qui fait éclater votre basse envie, ne vous est jamais arrivée ?

"Pourquoi ?

"Parce que l'homme de bien que tout Marseille vénère, et qui m'a adopté, ne l'a fait que parce que j'étais resté fidèle à mon drapeau, dans les jours mauvais."

Le moyen de refuser une larme d'attendrissement à cet orphelin !

M. Robert Mitchell réplique très durement dans le "Gaulois". Il donne acte d'abord du brevet de bravoure que M. de Cassagnac lui a décerné et continue ainsi ;

"La légende militaire qui s'est faite autour de votre nom a besoin de quelques retouchés, et je reconnais avec vous que je suis mieux qu'un autre en situation de mener ce travail à bonne fin. Sans doute, il vous faudra renoncer à montrer dans le monde la trace d'un furoncle, que vous élevez à la dignité de blessure guerrière; attendre de nouveaux événements pour placer avec succès vos récits héroïques; mais votre nom, pour être moins éclatant, n'en sera que plus solide...., et vous n'y perdrez pas.

"Vous redoutez un procès ; franchement, de vous à moi, vos craintes sont parfaitement justifiées.

"Je voudrais vous épargner ce chagrin ; mais en me diffamant à l'étourdie, en me refusant à l'avance la réparation que je me croyais en droit d'exiger, vous me forcez à vous mettre en demeure de prouver le bien fondé de vos accusations.

"Et, maintenant, un dernier mot.

"Après m'avoir injurié, vous cherchez à m'attendrir, et vous versez quelques pleurs "sur votre vieux compagnon d'armes."

"Relevez-vous, monsieur ; l'autre attitude vous convient mieux. Vos larmes sont fausses ; vous n'avez pas voulu, vis-à-vis de moi, vous conduire en homme, et voilà que vous ne savez même pas pleurer comme une femme."

LE DIMANCHE on peut s'y chausser jusqu'à une heure à l'Etoile Rouge.

Les rois et la république—L'impératrice d'Autriche est arrivée à Paris, avec une suite de dix-huit personnes. Elle séjournera pendant quatre jours.

La reine de Naples, également arrivée, passera l'hiver à Paris.

On peut s'étonner d'entendre les réactionnaires crier à tout propos que la République inspire les plus sérieuses défiances aux monarchies européennes. Aucune ville ne contient plus de rois et de reines que Paris.

Nous comptons parmi les hôtes de la République française :

Le reine Isabelle d'Espagne,
Le roi don François d'Assises,
La reine de Naples,
Le roi de Naples,
Le roi (?) don Carlos,
La reine (!) dona Margarita.

C'est à Paris que le prince de Brunswick, chassé de ses Etats, vint habiter. C'est à Paris qu'est venu mourir le vieux roi de Hanovre.

Où les grands-ducs impériaux russes passent-ils leurs vacances ?—A Nice. Où l'impératrice de Russie venait-elle attendre le retour de l'été ?—A Cannes.

Où viennent les rois tombés, les reines expulsées, les altesses démolies ?—A Paris, toujours à Paris. Ils viennent après avoir résisté à la réalisation de tout progrès libéral dans leurs Etats, vivre en France, sous la protection de cette gueuse de République dont ils disent pis que pendre et qui leur est si clémente, si douce et si hospitalière !

Et les feuilles réactionnaires répètent à l'envi que la République est tenue en suspicion par les cours étrangères.

Encore un lot de bottes Fauché, à l'ETOILE ROUGE.

Craintes en Angleterre.—L'Angleterre aurait-elle ses nihilistes ? Le Daily News annonce qu'à la suite d'informations reçues par les autorités des mesures extraordinaires de précaution ont été adoptées, pour la sûreté de la reine, hier, pendant le trajet de Windsor à Londres et de Londres à Windsor. Un train composé de wagons vides est parti précédant le train royal d'un quart d'heure. Des gardes de la voie avaient été apposés sur tout le parcours de la ligne. En même temps la plus grande surveillance était exercée dans la gare de Windsor et dans plusieurs chemins qui passent au-dessous de cette gare. Aucun incident ne s'est produit pendant le double trajet de la reine.

Approbation d'un Révérend.

Le Rév. C. A. Harvey, D. D. de l'Université de Howard, de Washington, a adressé la lettre suivante à MM. H. H. Warner & Co., de Rochester New-York :

Messieurs, je prends plaisir à certifier que je connais depuis deux ans le remède connu de Warner intitulé : le "Safe Kidney and Liver Cure," et que je connais aussi sa remarquable efficacité curative dans les maladies invétérées et soi disant incurables de Bright en cette ville. Dans quelques-unes de ces maladies, qui étaient les plus avancées et arrivées déjà presque à leur dernier degré, et qui avaient été abandonnées par les docteurs des deux écoles, la prompte amélioration produite par ce remède m'a paru vraiment miraculeuse. Je suis convaincu que pour les maladies de Bright, à quelque degré qu'elles soient arrivées il n'y a pas de remède qui puisse être mis en comparaison avec celui de Warner.

Respectueusement votre,

C. A. HARVEY.

BALFOUR—Décédée, de la scarlatine, lundi, le 18 avril 1881, à 8 heures du matin, ESTELLE JOSÉPHINE BALFOUR, à l'âge de 18 1|2 ans, fille de feu Joseph Davis Balfour et d'Eshe Musson. L'enterrement partira de la résidence de son grand père, M. MICHEL MUSSON, No 291 rue Nord-Remparts, mardi, 19, à 10 heures du matin, précises.

Sociedad Hispano Feligimos—En la eleccion que á tenido lugar el 17 del corriente an sido elejidos los oficiales siguientes.
Presidente—Estanislao Policarpio,
Vice-Presidente—Gregorio Gomes,
Secretario—Gregorio Molina, reelecto.
Tesorero—Domingo J. Villareal, reelecto.
Grand Marshal—Francisco Abraham.
Por orden del Presidente,
Nueve Orleans 19 de avril 1881
GREGORIO MOLINA, Secretario.
19 av—1f

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.

(Casernes et Versailles.)

Réunion Générale, Spéciale, Extraordinaire et Obligatoire de cette Association, le JEUDI, 21 Avril 1881, à 6 1|2 heures P. M., à la salle de la Société.

Cette assemblée est convoquée à l'effet ;

1° "De ratifier ou de rejeter les Amendements faits aux Articles 24 et 25 de la Constitution."
2° "De proposer de Nouveaux Amendements à la Constitution de la Société."
3° "De discuter la question du Pique-Nique."
4° "De prendre l'avis des membres en général sur d'autres sujets de la plus haute importance."

Par ordre :
F. D. SEGHERS, Président.
E. A. PEYROUX, Secrétaire.
19 avril—3f

Gages. Gages. Gages.

JE prie respectueusement les personnes qui doivent des intérêts arriérés sur des objets mis en gage par elles, de vouloir bien payer le dit intérêt à partir de ce jour jusqu'au lundi, 25 avril 1881, après quoi tous les gages forfaits seront vendus à l'encan.

P. S.—La vente commencera LUNDI, 25 avril, au coin des rues Bourbon et Conti, par entremise de MM. Spear & Rossfier, encanteurs.
15avril—1f J. ANGLADE.

Avis aux consignataires.—La barque norvégienne AUKATHOR, venant de Bordeaux, commencera son débarquement MARDI, 19 avril, au coteau —, Deuxième District.

Les consignataires sont priés de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et périls.

Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite et constatée sur la Levée.

BASSETTI & XIQUES. 67 et 69 rue Decatur.
17 avril—3f

En débarquement de la barque AUKATHOR, de Bordeaux.

100 barriques Vin Rouge Coutreau fils.
50 do do do L. F. Baron.
25 bques 46 1|2 Vin Blanc Rausan.
4 .. Vin Rouge St-Estèphe Médoc.
4 1|8 .. do do
325 caisses Fruits à l'eau-de-vie assortis.
50 do Pêches
50 caisses 100|2 boîtes Champignons.
10 do 50|2
4 do 50|4 et 50,2 boîtes Truffes.
2 do 50|2 boîtes Pâtés truffés.
100 do Absinthe E. Pernod.
20 do Kirsh do
50 do Cognac Geo. Brand.

A vendre par

Bassetti & Xiques,

67 & 69 Rue Decatur.
17 avril—3f

En débarquement du navire AUKATHOR, de Bordeaux :

25 Barriques Vin Rouge, Godard Frères.
24 " " St-Genès.

A vendre par A. BOCHEREAU & CIE., 17 et 18 rue St-Louis.
17av—3f

DÉBALLAGE GENERAL

—DE—

MARCHANDISES DE PRINTEMPS,

MARDI, 5 AVRIL, DE TOUT ARTICLE NOUVEAU ET DESIRABLE EN

PATRONS FRANÇAIS, FORMES, CHAPEAUX

[AINSI QUE TOUTES]

Les Dernières Nouveautés

—EN—

C H E V E U X

—ET—

Articles de Fantaisie

G. T. SCHILLING,

157 et 159 RUE DU CANAL.

Pas de Cartes.

31mars—1m

On demande

UNE femme de chambre Française blanche. S'adresser au No 424 de la rue St-Charles, coin Euterpe. La famille est petite.
17 avril—17,19,21

Avis spécial.

LES actionnaires de la Compagnie "Marine Dry Dock and Ship Yard", sont requis d'assister à une réunion qui aura lieu LUNDI 16 mai 1881, à midi, au No 126 rue Gravier (Nlle Orléans), pour voter sur le quinzième et le seizième article de la charte de la dite Compagnie.

Par ordre du Bureau des Directeurs,
F. W. SHERWOOD, Secrétaire.
15 avril—30f

W. FRANTZ. E. OPITZ.

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie.,

Montres, bijouterie, 85 rue Royale, Entre Bienville et Conti Nlle-Orléans.

BIJOUTERIE ET MONTURE DE DIAMANTS.

DIAMANTS.

N.B.—Assortiment de bijouterie plaquée. [illegible]—60 [illegible]

NOUVEAU JOCKEY CLUB DE LA LOUISIANE.

COURSES DE PRINTEMPS,

Commençant mardi, 19 avril.

Premier jour, mardi, 19 avril.

Première—Course à la claie, bourse $200. $150 au premier cheval ; $50 au second. Parties issues d'un mille, quatre claies.

Seconde—"Withers Stakes" pour chevaux de deux ans, $25 d'entrée p. p. avec $200 ajoutées. $150 au premier cheval, $50 au second ; un demi-mille.

1. Ja Grayer's ch. g. Warrington, by War Dance, dam Nannie F.
2. Joe Davis' gr. f. Anglia, by Virgil, dam Leg.
3. Joe Davis' b. f. Mamie W, by King Lear, dam Marmot.
4. William Cottrill's b. g. Menogram, by imp Buckden, dam Menomania.
5. William Cottrill's b g Fisherman, by imp Buckden, dam Carrie Fish.
6 George Hake's b f Mary] Warren, by Voltigeur, dam Amanda Warren.
7 C F Armstrong's b f Effie H by Pat Malloy, dam Penelope.
8 Hall Phillip's b c Malvolio, by Silent Friend, dam Mary P.
9 James Surget's ch c Nicolas Nickleby, by Breathitt, dam Hades.
10 James Surget's ch c Voulet, by Breathitt, dam Mary Forest.
11 James Surget's ch f Grace Mansfield, by Breathitt, dam Tally Ho.

Troisième—Walker Stakes, for four-year olds $50 entrance, p p with $400 added by Mr J A Walker, $300 to first, $100 to second, two miles.

1 Wm Devine ch c Cassett, by Harry Basset dam Bel Arlington.
2 Wm Lakeland's ch c Kimball, by imp Buckden, dam Meta H.
3 Wm Lakeland's br c Duke of Kent, by imp Bonnie Scotland, dam Fannie Barrow.
4 Morris & Patton's ch f Goldbug, by John Morgan, dam Bouquet.
5 Geo Hake's b c Moscow, by War Dance, dam Optima.

Second Jour, Mercredi, 20 Avril.

Première course—"Pickwick Stakes" pour chevaux de trois ans. $25 d'entrée p p avec $350 ajoutées. $300 au premier cheval, $50 au second, un mille en parties liées.

1. D. T. Merrick's b. c. Herbert by King Alfonso, dam Bay Flower.
2. J Grayer's ch f. Brenda, by imp. Bonnie Scotland, dam Belladonna.
3. Wm. Cottrill's b. f. Bonnie, by imp. Buckden, dam Bonaventure.
4. Geo. Hake's b. c. Moses, by Voltigeur, dam Ate.
5. Ed. Effner's gr. f. Bosque Belle, by Enquirer, dam Ida Kinney.
6. Hall Phillips' b. c. Thorn, by Rebel, dam by Asterisk.
7. Morris and Patten's b. c. Explorer, by Enquirer, dam Slipper.
8. James Surget's b. f. Kitty Hawk, by Breathitt, dam Tally Ho.
9. James Surget's ch f. La Parisienne, by Breathitt, dam Cora.

Seconde course—Bourse $200. $150 au premier cheval ; $50 au second, un mille.

Troisième course—Bourse $250. Handicap pour chevaux de tous âges. $200 au premier cheval, $50 au second. Les entrées devront être faites le jour précédent à 2 h P. M. Les poids seront annoncés à 3 P. M., et les acceptations devront être faites par écrit et déposées dans la boîte des entrées, à l'heure de clôture suivante. un mille et demi.

Troisième Jour, Jeudi, 21 Avril.

Première Course—Handicap, course à la claie, $200. $150 au premier cheval, $50 au second. Conditions, les mêmes que celles du handicap précédent. Deux milles, sur huit claies.

Seconde—Course de vente pour chevaux de tous âges. Bourse $200 $150 au premier cheval, $50 au second.

Les chevaux entrés seront tous vendus pour $1,000, et devront porter leur propre poids. Pour $700, 10 livres seront allouées ; pour $500, 15 livres ; pour $250, 20 livres. Tout excédant du montant entré, pour être vendu, sera divisé entre le second cheval et le fonds des courses. 1 1|4 mille.

Troisième—"Howard Stakes," un sweep stakes pour tous les âges, $50 d'entrée, pp avec $300 ajoutées par le Club, et $200 additionnelles données par M. C. T. Howard ; $500 au premier cheval, $100 au second, deux milles, parties liées.

1. William Devine's ch. c. Cassett (4) by Harry Basset, dam, Bel. Arlington.
2. William Lakeland's ch. c. Kimball (4) by imp. Buckden, dam Meta H.
3. William Lakeland's br. c. Duke of Kent (4) by imp. Bonnie Scotland, dam Fanny Barrow.
4. Morris & Patton's ch. f. Goldbug (4) by John Morgan, dam Bouquet.
5. Morris & Patton's b. h. Long Taw (6) by Longfellow, dam Slipper.

Quatrième Jour, Vendredi, 22 Avril.

Première Course—Course match pour $500 à part, un mille.

1. Jno. Grayer enters b. f. Nyanza, 3 years old, by imp. Buckden, dam Nannie F.
2. Wm. Cottrill enters b. f. Bonnie, 3 years old, by imp. Buckden, dam Bonaventure.

Seconde—Bourse $200 pour chevaux de tous les âges $150 au premier ; $50 au second ; 100 livres sur chaque cheval. Les chevaux de trois ans porter at le propre poids : trois livres sont allouées aux juments et poulins. Un mille et un furlong.

Troisième—Bourse $300, handicap pour chevaux de tous âges $250 au premier cheval, $50 au second. Conditions, les mêmes que celles du handicap précédent : un mille en parties liées.

Quatrième—Bourse $250, handicap pour chevaux de tous âges. $200 au premier cheval, $50 au second. Conditions, les mêmes que pour la course précédente ; 1 3|4 mille.

Cinquième Jour, Samedi, 23 Avril.

Première Course—"Cottrill Stakes" pour chevaux de trois âges. $25 d'entrée p. p. avec $350 ajoutées, $300 au premier cheval, $50 au second. Le cap. Wm Cottrill ajoutera une coupe en argent, valeur $650. Le gagnant du "Pickwick Stakes" portera 7 livres extra, un mille et demi.

1. J. Grayer's Nyanza, by imp. Buckden, dam Nanny F.
2. D. T. Merrick's b. c. Herbert, by King Alfonso, dam Bay Flower.
3. J. Grayer's ch. f. Byrnardine, by imp. Bonnie Scotland, dam Tribulation.
4. J. Grayer's ch f Brenda, by imp. Bonnie Scotland, dam Belladonna.
5. Wm Cottrill's b. f. Bonnie, by imp. Buckden, dam Bonaventure.
6. George Hake's b. c. Moses, by Voltigeur, dam Ate.
7. Ed. Heffner's gr. f. Bosque Bell, by Enquirer, dam Ida Kinney.
8. Hall Phillips' ch. f. Primrose, by Pilgrim, dam Moss Rose.
9. Morris & Patton's b. c. Explorer, by Enquirer, dam Slipper.
10. Morris & Patton's b. c. Fellowplay, by Longfellow, dam Platina.
11. James Surget's ch. f. Le Miserable, by imp. Buckden, dam Sweet Bay.

Seconde—Course de consolation pour chevaux battus : bourse $200. $150 au premier cheval ; $50 au second. Chevaux battus deux fois, il leur sera alloué 7 livres ; trois fois, 15 livres. Un mille.

Troisième—Bourse ; $500 ; handicap pour chevaux de tous âges, $400 au premier cheval ; $100 au second. Conditions, les mêmes que pour le handicap précédent ; quatre milles.

Dans tous les stakes cinq ou plus sont requis de remplir. Pour toutes les bourses de club, les entrées seront gratuites. Il ne sera pas donné d'argent pour une course non disputée.

Les membres sont invités à venir réclamer leurs insignes au No 104 de la rue du Canal.

Les courses commenceront à trois heures P. M. En cas de renvoi pour cause de mauvais temps, une banderolle sera hissée au-dessus du Crescent Hall, coin des rues Canal et St Charles.

Insignes quarter stretch pour la série des courses	$10 00
Insignes d'invitation	8 00
Insignes d'un jour	2 50
Admission aux tribunes du club	1 00
Admission dans le champ	Libre.

Réglements d'Admission.

Pas de dames admises aux tribunes qui ne soient accompagnées par des messieurs.

Les insignes d'invitation pour non-résidents seulement sont personnelles, et ne donnent droit d'entrée qu'aux personnes invitées.

Les insignes Quarter Stretch donnent le droit d'entrée à toutes les parties de la voie et du champ.

Les billets d'admission aux tribunes ne donnent pas aux porteurs les droits du Quarter-Stretch.

Les membres ont droit à l'entrée libre des dames qu'ils accompagnent.

Les dames accompagnées par des membres sont invitées à visiter la bâtisse du club.

Il est positivement défendu de fumer sur les tribunes des membres.

Les dames et les messieurs seront requis de demeurer assis pendant que les courses auront lieu.

Tous véhicules entreront par la porte de Gentilly, ceux des membres exceptés. Les membres du club et les dames qu'ils accompagneront seulement, seront admis par la porte des membres.

Les insignes Quarter-Stretch peuvent être obtenues au No 104 de la rue du Canal et sur le champ de courses.

Les chars des chemins de fer Crescent City, Bayou Bridge, branche du chemin d'Orléans, partiront de la statue de Clay, toutes les trois minutes pendant les courses.

Les pools seront vendues dans le salon du Club du Crescent Hall, au coin des rues Canal et St-Charles.

Stewards.

R. W. Simmons, W. J. Hare,
A. P. Mason, Henry W. Conner,
J. L. Harris, L. E. Glenny.

Marqueurs.

W. B. Krumbhaar, A. M. Summers.

Juges des Distances.

Thomas L. Airey, F Brook Dowell.

Comité de Réception.

S. H. BUCK, chairman.
J. B. Lallande, Theo C. Hernandez,
E. D. Wallace, A. G. Nicolopulo,
J. D. Post, C. W. Miltenberger,
Frank Kennedy, Octave Hopkins,
Wright Schaumburg, W. F. Pinckard,
W. A. Bell, Atwood Violett,
E. Charnock.

Toutes communications devront être adressées à G. W. NOTT, Lock Box 739, Nouvelle-Orléans.

R. W. SIMMONS, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire. 17 avril—[illegible]

BONS DE CONSTRUCTION

Première hypothèque 6 pour cent,

—DU—

Chemin de Fer du PACIFIQUE

—ET DE LA—

NLLE - ORLEANS.

QUARANTE ANS A COURIR.

Principal et Intérêt payable en or.

Le prochain coupon ($30) sera payé le 1er juillet 1881.

Emission limitée à $20,000 par mille, sous la surveillance de la Fidelity Trust Company, de Philadelphie. A vendre par la

Banque Nationale Hibernia.

15 rue du Camp, Nlle-Orléans.

17 avril—3f

LE GRAND MAGASIN Populaire

—DU—

"One Price Clothing"

COIN DES RUES

Ste-Anne et Vieille-Levée,

Est résolu à plaire à tout le monde, et, pour cela, il a fait des efforts extraordinaires pour se procurer un

ASSORTIMENT IMMENSE

—DE—

Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens, Garçons et Enfants

A DES PRIX

EXCESSIVEMENT MODIQUES.

Costumes de casimire pour enfants	$1 75 à 4 50
" " Garçons	2 25 à 6 00
" " Jeunes gens	3 00 à 8 00
" " Hommes	5 00 à 10 50
Paletots alpaca gros grain pour hommes	2 50 à 5 50
Paletots alpaca uni	1 50 à 4 00

AUSSI UN—

Veste (job lot) de 500 costumes casimire laine pour hommes, trois dessins à $5 00

Costumes de Première Communion

CONSISTANT DE :

Un paletot d'alpaca
Un pantalon blanc
Un gilet de dessous blanc et une cravate.
} à $3 et au dessus

POUR AUCUN MOTIF

Doit-on négliger de venir examiner mon immense stock et s'assurer des GRANDS BARGAINS.

En agissant loyalement : un prix pour tous ; les meilleures marchandises aux plus bas prix.

J'ai espoir de gagner le patronage de tous.

MICHEL LION

Coin Ste-Anne et Vieille-Levée.
10avril—2m D M J

WM. E. MURPHY, AVOCAT,

A L'ENCOIGNURE DES RUES DOUANE ET ROYALE.

Consultations de 2 à 3 heures, en français et en anglais.

6avril—PP

HENRY N. SIEBRECHT.

49 RUE ROYALE 49

MEUBLES DE SALONS, CHAMBRES A COUCHER ET SALLE A MANGER. RICHES ET ELEGANTS

DANS LE DERNIER GENRE.

Papier de tenture, qualités de luxe et qualités ordinaires.

PRIX MODERES.

13avril—6m

A louer.

LE beau magasin et excellent emplacement d'affaires connu sous le nom du "Red Store No 3," touchant au Marché Français. S'adresser au No 158 rue de la Commune, au premier.
12avril—6f

O. DROUET,

NOTAIRE PUBLIC.

Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse entre les rues St. Louis et Conti.
1er janv—dmDMaV

SEMENCE DE RIZ

De premier choix de la CAROLINE

500 SACS.

A vendre par CHS A. LARENDON, No 20, rue Carondelet
10avril—1mois

Avis.

LES prix les plus élevés seront payés comptant pour des meubles d'occasion (second hand) de tous genres. S'adresser à CASH, Lock Box 2599 N. O. P. O.
12 fév—

ALBERT VOORHIES, AVOCAT.

A transféré ses bureaux au No 3 1|2 rue Carondelet (rez-de-chaussée).
6 oct—

Mme VILLIO, Successeur de Mme Vve Fabio,

MODISTE,

166, RUE DE CHARTRES, Entre St-Philippe et Ursulines.

Grand assortiment de CHAPEAUX à très bon marché. Fleurs, Rubans, Dentelles, Couronnes de Mariées, Chapeaux non garnis et tout articles de MODES.

Les ordres de la campagne seront promptement exécutés. 5 avril—1m.D.Mar J.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 16 AVRIL—CLASSE No 91.

Tirage de 4 heures P. M

7	67	13	73	19	51	28	61	17	32	43	55

Les tirages et dessins, publiés dans tous les principaux journaux se font au public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Ce 16 avril 1881. [illegible]

ADAM GIFFEN, [illegible]

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tous temps. [illegible]

La meilleure place en ville

POUR

ACHETER DES VETEMENTS

Faits dans le dernier genre,

Pour hommes, garçons et enfants, pour le printemps et l'été est indubitablement

CHEZ

C. LAZARD,

Nos 213, 215 & 217

VIEILLE-LEVEE,

Près de la rue Dumaine.

Tous ceux désirant obtenir des vêtements durables et élégants à des prix modérés, trouveront leur avantage à visiter nos magasins pour y examiner notre nouveau stock qui sera vendu aux plus bas prix du marché.

Vêtements pour enfants de 3 à 9 ans.

Habillement en toile grise	de 75 cts à $2.00
Casimir	de $2.50 à $6.00
Mohair et diagonal	6 00 à 7.50
Serge matelot	3.00 à 6 00
Paletot alpaca	1.00 à 1.50
Pantalon en Kentucky Jeans	70

Vêtements pour garçons de 9 à 16 ans.

Habillement en Casimir	de 3.00 à 4.50
"	5.25 à 8.75
Paletot Alpaca	1.25 à 2.00
gros grain	2.75

Vêtements pour jeunes gens de 16 à 21 ans.

Habillement Casimir	de 6.25 à 9.00
"	10.50 à 13.75
Paletot Alpaca	2.00 à 4.00
gros grain	3.50 à 6.25
Pantalon fantaisie	2.25 à 4.25

Vêtements pour hommes.

Habillement en Casimir	7.25 à 10.00
"	11.25 à 17.50
Paletot sac, alpaca gros grain	2.50 à 6.50
Lévite	5.00 à 8.00
Paletot Alpaca uni	2.00 à 4.50
Pantalons Casimir, fantaisie	3.00 à 5.00

Pour Première Communion.

Paletot Alpaca.
Pantalon coutil blanc, Gilet piqué } pour $4.25 blanc, une bonne cravate

Aussi en drap noir et mêmes bois à très bas marché.

Nous avons un assortiment complet de chapeaux laine, feutre et paille de tous genres et à tous prix.

Vêtements faits sur mesure.

COUPE GARANTIE.

Notre département de linge de dessous chemises blanches et de couleur, pour hommes et enfants, ainsi que cravates, nœuds, écharpes en soie, manchettes, boutons, &c. est des plus varié et comprend tout ce qu'il y a d'élégant et de nouveau dans ce genre.

Grand assortiment de malles, valises, sacs de voyage, parapluies, &c, &c, à des prix réduits.
9 av—1m

ENCORE

—DU—

NOUVEAU.

BOTTES TALONS LOUIS XV.
PANTOUFLES TALONS LOUIS XV.
Spécialité de la Maison.

BOTTE FAUCHÉ.
Spécialité de la Maison.

PANTOUFLES CARLOTTA.
Spécialité de la Maison.

EMMA ABBOTT.
Spécialité de la Maison.

BLACK CROOKS.
Spécialité de la Maison.

BOTTES BERNHARDT.
Spécialité de la Maison.

SOULIERS BAS.
Spécialité de la Maison.

Dans cette ligne on trouvera plus de Vingt Genres, variant et dans la coupe et dans les prix.

CHAUSSURES DIVERSES.

Toutes dernières genres et de première qualité.

Bottes chevreau français, Bottes claquées, Bottes en chevreau américain, Bottines, Bottes lacées, Pantoufles. Escarpins.

En tout une variété immense d'articles d'une finesse et d'une élégance parfaites.

DEPARTEMENT

—POUR—

Chaussures d'Hommes.

Dans ce Département l'assortiment est complet, depuis le soulier le meilleur marché jusqu'au plus cher, tout s'y trouve.

Ne perdez pas de vue que la Maison, tout en vendant les articles les plus fins, a aussi UNE GRANDE SPECIALITÉ D'ARTICLES A BAS PRIX, non fabriqués pour la Maison, mais à elle expédiés et vendus pour le compte de manufacturiers "hard up", ou achetés aux encans des grandes villes du Nord et de l'Est, par les agents de la Maison.

IL Y A EN CE MOMENT plus de vingt factures de consignations dont la mise en vente a commencé cette semaine ; il est donc de l'intérêt de tous d'assister à la vente le plus tôt possible.

Demandez les CATALOGUES de la Maison.

Tous les ordres sont exécutés promptement.

Tout ordre venant d'une institution de charité sera rempli avec un escompte sérieux.

On vend aussi des Malles.

L'Etoile Rouge!

ARTHUR DURIEU, PROPRIETAIRES.

Etabli à Liverpool EN 1834.

Stout de Guiness.

A VENDRE PAR

Bassetti & Xiques

67 & 69, RUE DECATUR, 67 & 69
30 fév—3m

ETAT de SITUATION ANNUEL JANVIER, 1881.

DE LA

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

LONDON & LANCASHIRE

De Liverpool, Angleterre.

Capital autorisé entièrement souscrit	$7,580,000 00
Surplus net	1,312,501 33
Actif total aux Etats-Unis	1,014,960 01
Surplus net aux Etats-Unis en sus de toutes les obligations	500,196 00

Cette Compagnie ne fait les affaires d'assurance que contre l'incendie.

Valeur de l'action sur le marché, 250 pour cent.

DIRECTEUR ET SECRETAIRE,
CHAS. G. FOTHERGILL.
SOUS-DIRECTEUR,
J. B. MOFFAT,
A LIVERPOOL.

E. B. MUSGROVE,
AGENT-RESIDENT,
No 62, RUE BARONNE, Nouvelle-Orléans.

ETAT de SITUATION ANNUEL JANVIER, 1881.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE,

DE

LIVERPOOL, ANGLETERRE.

DIRECTEUR
JOHN H. McLARREN,
A LIVERPOOL.

Actif total argent	$34,464,331 38
Actif total argent aux Etats-Unis	3,031,462 30
Surplus en argent net des primes sur l'incendie, après déduction du fonds-capital et des obligations de tous genres	15,962,396 00

N. B.—Le surplus en argent net des primes sur l'incendie de cette compagnie est plus considérable que celui d'aucune autre compagnie du monde entier.

BARBEE & CASTLEMAN,
Directeurs du Département du Sud,
3 avril—1m.PP Louisville, Ky.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

H. BILLARD,

Successeur de HEBERT & CIE.,

59 Rue de Chartres,

COIN BIENVILLE.

Livres d'écoles français et américains.

Livres de Prières, Paroissiens et autres Articles de Piété.

Reçu par steamer "Montréal" un envoi considérable de PAROISSIENS reliures en Ivoire, Nacre, Velours, Cuir de Russie, Chagrin, etc, etc, ainsi qu'un magnifique assortiment de CHAPELETS Nacre, Cornaline, blanche, montures argent.

Images, Souvenirs et Emblèmes de PREMIERES COMMUNIONS

VENDU A UN BON MARCHE EXCEPTIONNEL.

Aussi, un stock très complet de :
Papeterie pour Bureaux,
Papeterie Fine,
Papeterie Fantaisie
Derniers genres.
Articles et Modèles pour Dessin.
Abonnements reçus à toutes les Publications françaises
Envois directs et deux fois Par semaine.

Constamment en magasin, un assortiment considérable de ROMANS des meilleurs auteurs.—Nouveautés littéraires reçues chaque semaine. Choix complet de PAPIERS PEINTS et BORDURES en tous genres, nouveaux dessins, à prix réduits.

Cabinet de Lecture Ab't. 75 cts par mois.

Notre maison se charge de toutes sortes de reliures, fabrication de Registres sur commande à des prix défiant toute concurrence. Travaux garantis et exécutés promptement.
8 avril—

A louer pour cause de santé.

L'HOTEL WASHINGTON, situé à Thibodeaux et ayant dix chambres. La maison est entièrement meublée. Il y a un emplacement pour un café, en face du bayou et du débarcadère des bateaux. L'Hôtel existe depuis dix-huit ans. On en donnera possession tout de suite. Prix modéré. S'adresser sur les lieux, à Thibodeaux, Louisiane, ou à M. L. Marcil 214 coin Bassin.
27mars—1m

Fair Grounds à Louer.

Pour Pique-Niques, Bals et autres amusements à des prix réduits, inclus la lumière électrique, sur application faite à G. W. NOTT, No 104 rue du Canal.
27 mars—

ENTREPOT DE TAPIS,

17.....RUE DE CHARTRES.....17

1500 Rouleaux de

NATTES

DE CHINE,

Tous les genres les plus nouveaux et assortis.

Le plus grand stock au Sud.

ARTICLES DE TAPISSERIE.

A. Brousseau's Son.

Les prix conviendront à tous.
3 avril—

A louer.

UNE MAISON basse, ayant quatre chambres, deux cabinets et une galerie, avec gaz, cuve et waterworks. Il y a une grande cour et une arrière-cour. La maison est située rue des Ursulines, entre Bourgogne et Remparts No 140. Possession en sera donnée le 1er mai. Pour les conditions, s'adresser rue Rampart 282.
14 avril—